



Sauvegarder une page internet HTML

Par gibsonsg76

Bonjour,

Je suis développeur informatique et j'ai créé un programme capable de sauvegarder les CGU d'un site internet dans un fichier et les afficher sur mon site internet.

Avant de le mettre en ligne, je souhaiterais savoir si c'est légal ?

Je pense que oui, je vous explique pourquoi.

Les navigateurs web permettent d'afficher la page d'un sous forme de fichier HTML. De plus, si le travail est bien fait, une page internet ne possède pas de données sensibles et permet aux personnes autorisées d'accéder à des informations. Ainsi, toujours si l'éditeur du site internet fait bien son travail, une page retourne uniquement des données non dangereuses envers le bon fonctionnement dudit site. De plus, un site internet a pour vocation d'être accessible au public. Partant de ce postulat, je pense ne pas me tromper en affirmant que l'on a le droit de converser des copies de pages internet. Les CGU en particulier vu qu'elles ont pour vocation d'être accessibles à tous les internautes, connectés ou non, clients ou non.

Finalement, ma question serait plutôt: "Est-il légal d'exposer des CGU d'un autre site sur le mien sachant que j'ajoute systématiquement un lien redirigeant vers la page officielle."

La réponse semble à première vue évidente. Mais sachant que je compte exposer, entre autre, des CGU de sites puissants et influents comme # Moteur de recherche # et d'en faire une critique constructive je préfère me prémunir tout de suite de possible failles juridiques leur permettant de me mettre dans une position délicate en cas désaccord sur ce qu'il pourrait être dit.

Voilà, j'espère avoir été assez clair. Hésitez pas me poser des questions si besoin de plus de précisions.

Cordialement.